

Manuel de l'utilisateur DELEC Chok A2



Préface

- Nous vous remercions de la confiance témoignée par l'acquisition de votre DELEC Chok A2, véhicule 100% électrique, écologique et économique.
- Pour votre plus grande satisfaction, votre véhicule a fait l'objet d'un développement poussé ainsi que de nombreux contrôles qualité systématiques tout au long de sa fabrication.
- Cependant, afin de vous garantir, à l'usage du véhicule, une satisfaction et sécurité optimales, la prise de connaissance de ce manuel, ainsi que le respect des consignes énoncées sont impératifs. De même, ce manuel faisant partie intégrante du véhicule, il doit être porté à la connaissance de toute personne utilisatrice ou, transféré au nouveau propriétaire en cas de cession du véhicule.
- Pour votre sécurité, ne jamais procéder ou ne faites jamais procéder d'aucune façon, à la modification de votre véhicule, cela pourrait en compromettre dangereusement la sécurité et la fiabilité. L'emploi de pièces dites « adaptables » est fortement déconseillé.
- Pour votre sécurité et celle des autres usagers, toujours confier à un concessionnaire agrée, l'entretien de votre véhicule, selon le planning de maintenance indiqué dans le présent manuel.
- Pour votre sécurité et celles des autres usagers, toujours veiller à respecter le code de la route en vigueur.
- Dans un but d'amélioration continue de ses produits, JPF Distribution et / ou le constructeur se réservent le droit de modifier sans préavis les caractéristiques techniques de ses produits sans toutefois que cela n'entraîne une quelconque obligation de modification des véhicules déjà commercialisés, commandés ou en cours de livraison.
- Les illustrations et photographies de ce manuel concernent différents équipements du véhicule. A ce titre, certaines d'entre elles peuvent ne pas refléter exactement l'équipement présent sur votre véhicule et ne sauraient revêtir quelconque caractère contractuel.
- Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce manuel, JPF Distribution ne saurait être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs typographiques.

Table des matières

Garantie contractuelle / certificat de garantie	page 4 à 9
Notes importantes	page 10
Consignes de sécurité	page 11
Description extérieure générale du véhicule	page 12 à 13
Description intérieure générale du véhicule	page 14 à 15
Equipement intérieur / fonctions /commandes (sommaire)	page 16
Fonctions / commandes (détails)	page 17 à 27
Procédure de charge des batteries	page 28
Inspection quotidienne (pneus/fluide frein/lave glace/ fct éclairage / fct commande intérieures)	page 29
Conseils pour une conduite Eco +	page 30
Démarrage et conduite	page 31 à 32
Procédure de remplissage du lave glace	page 33
Procédure de remplacement d'un fusible	page 34 à 35
Procédure de lavage et stockage du véhicule	page 36
Procédure de remorquage du véhicule	page 37
Outillage de bord	page 38
Table de maintenance du véhicule et validations des entretiens périodiques	page 39 à 43
Caractéristiques techniques du véhicule	page 44
Notes	page 45 à 46

Garantie contractuelle

Conditions de garantie

JPF Distribution garantit les véhicules DELEC Chok A2 pendant 2 ans sans limitation de kilométrage, excepté pour les batteries de propulsion qui sont garanties 1 an et ce, à compter de la date de mise en circulation du véhicule.

La garantie couvre les défauts signalés au concessionnaire durant ce délai. Toute réparation effectuée au titre de la garantie contractuelle bénéficie elle-même, à compter de la date de réparation, d'une garantie de 6 mois.

1. Portée de la garantie :

Correction de la défectuosité par réparation ou remplacement des pièces reconnues défectueuses, le choix de la réparation ou du remplacement appartenant à JPF Distribution.

Transfert de propriété à des fins d'étude et d'analyse : Au bénéfice de JPF Distribution pour toute pièce remplacée au titre de la garantie.

2. Conditions d'application de la garantie :

- a) Le véhicule doit avoir bénéficié, en temps voulu et chez un Distributeur agréé par JPF Distribution, de toutes les vérifications et opérations de maintenance périodiques telles que figurant dans le présent manuel.
- b) Le véhicule ne doit avoir subi aucune modification technique non explicitement autorisée par JPF Distribution.
- c) Le véhicule ne doit avoir subi aucun montage de pièces non explicitement autorisées par JPF Distribution.
- d) Le véhicule doit être utilisé « en bon père de famille » et pour l'usage pour lequel il a été conçu.

3. Exclusion de la garantie :

- a) Les pièces dite « d'usure », notamment: ampoules d'éclairage et de signalisation, garnitures de freinage, câble de commande, lubrifiants, fluide de freinage, pneumatiques.
- b) Les frais de maintenance du véhicule conformément au carnet d'entretien et aux exigences du constructeur.
- c) La réparation d'avaries causées par une utilisation impropre du véhicule, une surcharge.
- d) La détérioration des batteries de propulsion en cas de non-respect des consignes d'utilisation, de charge, et/ou de stockage.
- e) Les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule pendant sa réparation (location de véhicule, assurance, frais de moyen de transport de substitution).
- f) Les dégâts consécutifs à des accidents, des incendies, des vols ou tentatives de vol, des émeutes.
- g) Les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels comme chutes de grêle, inondations, sève des arbres par exemple ou artificiels comme retombées atmosphériques, salage des routes, application de produits d'entretien non adaptés (polish), utilisation de solvant ou de nettoyeur haute pression pour le nettoyage par exemple.

4. Cession du véhicule / maintien du bénéfice de la garantie

- a) Les propriétaires successifs du véhicule bénéficient du reliquat temps de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été intégralement remplies par chacun des propriétaires du véhicule.
- b) Toute exception aux présentes conditions de garantie ne sera réputée valable et acceptée, qu'après accord explicite et écrit de JPF Distribution.
- c) La garantie légale, garantissant l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu, s'applique.

Recommandations importantes

Respectez l'entretien de votre véhicule, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au volant.

Votre concessionnaire DELEC est un professionnel qui saura vous apporter tous les conseils utiles d'utilisation et effectuer la maintenance de votre véhicule dans les meilleures conditions afin que celui-ci vous apporte la plus grande satisfaction

Certificat de garantie

Nom:
Prénom:

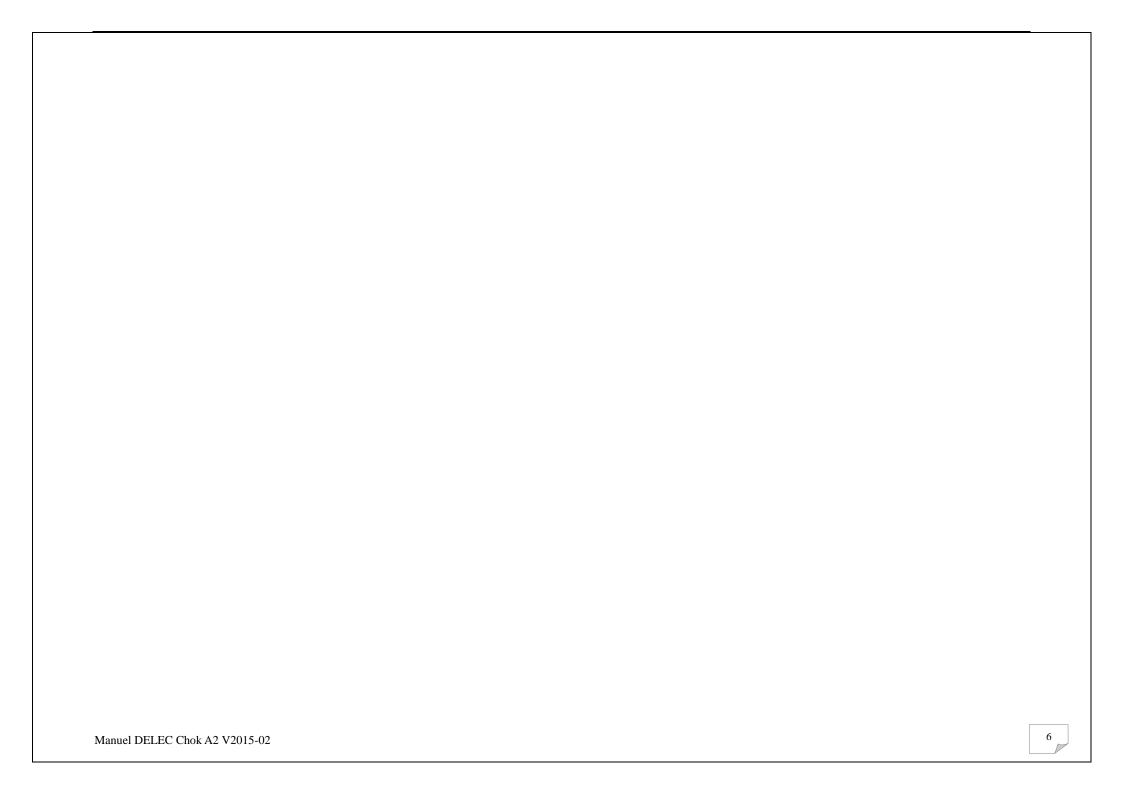
Adresse:
Code postal:
Localité:
Date de naissance:
Téléphone:

Signature du client attestant de la bonne compréhension des explications fournies et de la prise de connaissance des conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Conformément à la "loi Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit individuel d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez accéder à ces informations, et nous demander de les modifier, en vous adressant par mail à: JPF.Distribution.contact@pt.lu ou encore par courrier à : JPF Distribution Sàrl Route de Luxembourg L-5670 Altwies

Exemplaire rempli, signé et tamponné, à retourner par courrier, accompagné du formulaire de montage et d'inspection avant livraison, dans les 48 heures suivant la mise en circulation du véhicule, à JPF Distribution.

JPF Distribution Sàrl, Route de Luxembourg L-5670 Altwies Luxembourg



Certificat de garantie

Delec Chok A2		
IDENTIFICATION VEHICULE CACHET ET SIGNATURE DU DISTRIBUTEUR		
	Identité et coordonnées client	
Nom: Pré	enom:	Signature du client attestant de
Adresse:		la bonne compréhension des explications fournies et de la
Code postal : Loc	calité :	prise de connaissance des
Date de naissance : Tél	éphone :	conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans
Adresse mail:		réserve.
Conformément à la ''loi Informatique et Libertés'', vous disposez d'un droit individuel d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez accéder à ces informations, et nous demander de les modifier, en vous adressant par mail à: JPF.Distribution.contact@pt.lu ou encore par courrier à : JPF Distribution Sàrl Route de Luxembourg L-5670 Altwies		
Exemplaire à conserver par le distributeur		



Certificat de garantie

Delec Chok A2		
IDENTIFICATION VEHICULE CACHET ET SIGNATURE DU DISTRIBUTEUR		
	Identité et coordonnées client	
Nom: Prénom	n:	Signature du client attestant de
Adresse:		la bonne compréhension des explications fournies et de la
Code postal : Localite	é:	prise de connaissance des
Date de naissance : Télépho	one:	conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans
Adresse mail:		réserve.
Conformément à la ''loi Informatique et Libertés'', vous disposez d'un droit individuel d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez accéder à ces informations, et nous demander de les modifier, en vous adressant par mail à: JPF.Distribution.contact@pt.lu ou encore par courrier à : JPF Distribution Sàrl Route de Luxembourg L-5670 Altwies		
Exemplaire à conserver dans le manuel d'utilisation		

Notes importantes

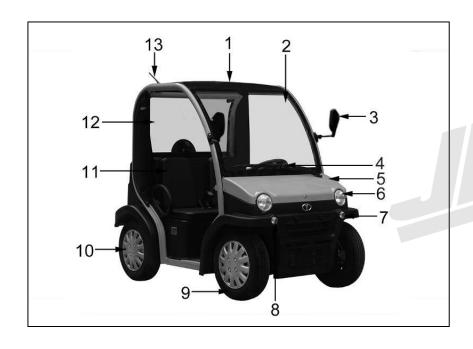
Signification des symboles utilisés tout au long de ce manuel

- Indique la façon optimale d'utiliser le véhicule.
- △ Indique des avertissements importants dont le non respect peut entraîner des dommages matériels ou corporels.
- O Indique des interdictions ou obligations formelles.

Consignes de sécurité

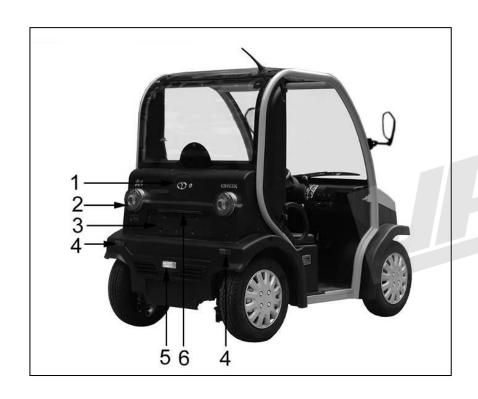
- Ne jamais conduire sous l'emprise de drogues, médicaments ou alcool.
- Ne jamais utiliser de téléphone portable en conduisant.
- Ne jamais ouvrir les portes lorsque le véhicule est en mouvement, s'assurer de leur parfaite fermeture et verrouillage avant le début du trajet.
- Ne jamais laisser une personne ou un animal dans un véhicule stationné au soleil. La température intérieure est susceptible d'atteindre voire de dépasser 50°C et de provoquer la mort.
- Ne jamais laisser un enfant seul sans surveillance dans un véhicule.
- Ne jamais manœuvrer le levier d'inversion lorsque le véhicule est en mouvement.
- Ne jamais utiliser le câble de recharge du véhicule s'il est endommagé, ne jamais tenter de le réparer, procéder à son remplacement auprès de votre concessionnaire.
- Ne jamais stocker sous les sièges d'objet métallique tels que câbles non isolés, outillage, ou tout autre conducteur électrique : risque de court-circuit et / ou d'incendie.
- Ne jamais utiliser une rallonge électrique de section inadéquate et/ou en mauvais état.
- Ne jamais utiliser une rallonge de type « touret » ou « à enrouleur », sans procéder au complet déroulement de celle-ci (risque d'échauffement et / ou d'incendie), s'assurer que la section du câble permette de supporter une intensité minimale de 16 A (220 volts).
- Ne jamais utiliser de prise de courant démunie de prise de terre et/ou de capacité inférieure à 16A (220 Volts), risque d'échauffement et / ou d'incendie).
- Ne jamais procéder, en roulant, au bouclage de la ceinture de sécurité, toujours effectuer cette opération à l'arrêt.
- Ne jamais procéder aux réglages des rétroviseurs en roulant, toujours effectuer cette opération à l'arrêt.
- O Toujours correctement refermer la trappe de charge et l'obturateur après la recharge des batteries du véhicule.
- O Toujours immobiliser le véhicule à l'aide du frein à main lorsque vous quittez le véhicule.
- O Toujours respecter le code de la route en vigueur et notamment au regard des conditions d'accès à la conduite, d'assurance et de voies autorisées à ce véhicule.

Description extérieure générale



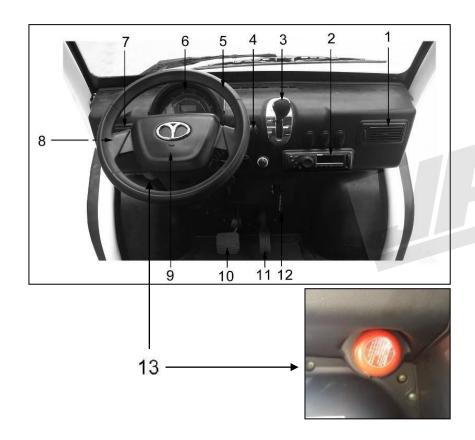
Repère	Description
1	Toit ouvrant
2	Pare brise
3	Rétroviseurs extérieurs
4	Essuie glace
5	Capot avant
6	Phares avant
7	Clignotant avant gauche
8	Clignotant avant droit
9	Roues avant
10	Roues arrière
11	Siège
12	Vitre arrière
13	Antenne radio

Description extérieure générale



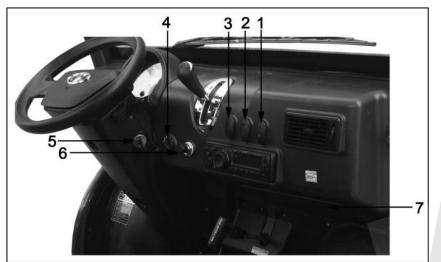
Repère	Description
1	Trappe / prise de recharge (voir aussi p.28)
2	Feu de position / stop et clignotant
3	Emplacement de la plaque d'immatriculation
4 Réflecteurs latéraux	
5	Feu de recul (voir aussi p.18)
6	Eclairage de plaque d'immatriculation

Description intérieure générale

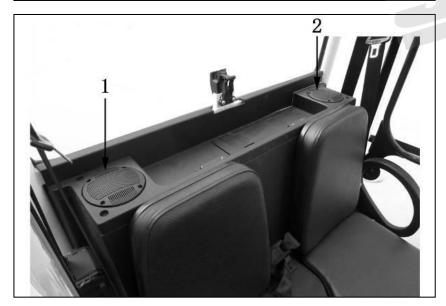


Repère	Description
1	Ventilation côté droit
2	Radio USB
3	Levier d'inverseur (voir aussi p.20)
4	Commutateur d'essuie glace (voir aussi p.21)
5	Volant
6	Combiné d'instrumentation
7	Ventilation côté gauche
8	Commutateur feux de route + clignotants
9	Commutateur avertisseur sonore
10	Pédale de frein
11	Pédale d'accélérateur
12	Levier de frein à main
13	Coupe circuit d'arrêt d'urgence (voir aussi p.25)

Description intérieure générale



Repère	Description
1	Commutateur chauffage
2	Commutateur ventilation
3	Commutateur feux de détresse
4	Option non disponible sur modèle U.E
5	Contacteur à clef
6	Allume-cigare et prise accessoires 12V (négatif à la
	masse) Max 120W



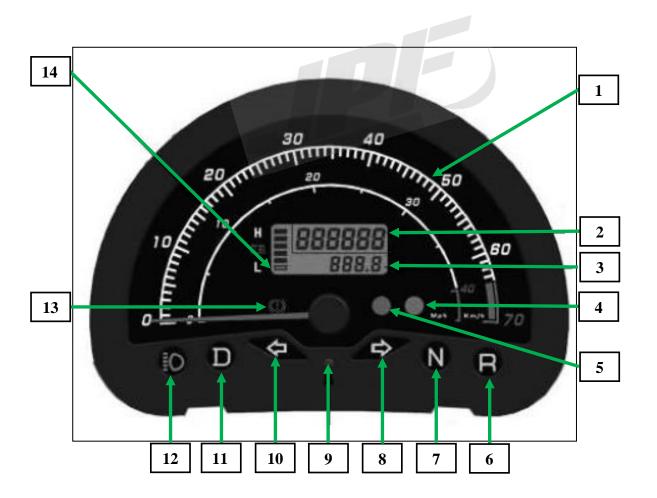
Repère	Description
1	Haut parleur côté droit
2	Haut parleur côté gauche

Fonctions / commandes (sommaire)

Combiné d'instrumentation (présentation)	page 17
Combiné d'instrumentation (fonctions)	page 18
Frein à main, frein de service, accélérateur	page 19
Contacteur principal, levier d'inverseur	page 20
Commodo gauche et droit (phares, clignotants, lave glace, essuie-gl	ace) page 21
Avertisseur sonore, feux de détresse	page 22
Ouverture / fermeture portes	page 23
Ouverture / fermeture toit et baie arrière	page 24
Coupe-circuit d'arrêt d'urgence	page 25
Chauffage, ventilation	page 26
Système audio	page 27

16

Présentation du combiné d'instrumentation

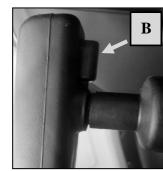


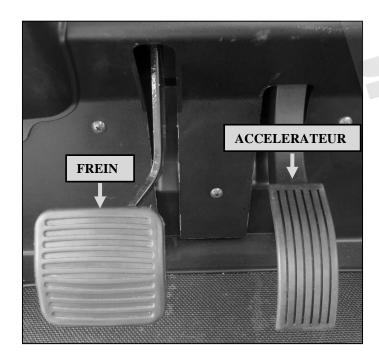
Fonctions du combiné d'instrumentation

Rep.	Description	Fonction
1	Tachymètre	Indique la vitesse instantanée du véhicule (kilomètres par heure sur graduations extérieures / en miles par heure sur graduations intérieures).
2	Totalisateur global	Indique le kilométrage total du véhicule.
3	Totalisateur partiel	Indique le kilométrage parcouru depuis la dernière remise à zero. Remettre à zéro par un appui de 3 secondes dès la fin de la charge batterie (voir bouton repère N°9).
4	Témoin de charge en cours	De couleur rouge, s'allume de manière fixe au branchement du véhicule pour sa recharge. En cas de clignotement, vérifier la position du coupe circuit (voir p.25) et corriger le cas échéant, contacter votre concessionaire en cas de clignotement du voyant malgré une position correcte du coupe circuit.
5	Témoin de fin de charge	De couleur verte, s'allume de manière fixe lorsque la charge est intégralement réalisée.
6 R	Témoin d'engagement de marche AR	S'allume lorsque le levier d'inversion (voir aussi p.20) est sur la position « R » soit marche arrière.
7 N	Témoin d'engagement du neutre	S'allume lorsque le levier d'inversion (voir aussi p. 20) est sur la position « N » soit neutre.
8	Témoin d'indicateur de direction droit	Clignote lors de la mise en route de l'indicateur de direction droit. En cas de fréquence de clignotement anormalement élevée, vérifier ou faire vérifier le circuit.
9	Bouton de remise à zéro du totalisateur partiel	Permet, par un appui de 3 secondes, la remise à zéro du kilométrage parcouru depuis la dernière action identique.
10 ====	Témoin d'indicateur de direction gauche □	Clignote lors de la mise en route de l'indicateur de direction gauche. En cas de fréquence de clignotement anormalement élevée, vérifier ou faire vérifier le circuit.
11 D	Témoin d'engagement de marche avant	S'allume lorsque le levier d'inversion (voir aussi p.20) est sur la position « D » soit marche avant.
12 ■	Témoin de feux de route	S'allume lors du passage de feux de croisement en feux de route.
13	Témoin de frein de parking ou alerte de niveau insufffisant de liquide de frein	S'allume lors de la mise du frein à main. L'allumage en dehors de cette situation doit faire l'objet, sans délai, d'une vérification du système de freinage par votre concessionnaire.
14	Jauge de batterie	Indique le niveau de charge de la batterie, lors du clignotement du dernier segment, l'autonomie restante est de 5 à 10 kms, procéder à la recharge des batteries sans tarder (voir p.28).

Frein à main, frein de service, accélérateur







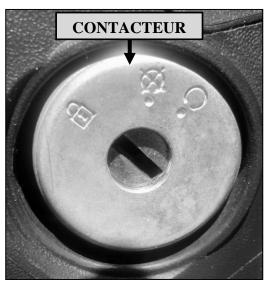
Mise en action du frein de parking : tirer le levier vers soi (A) Enlèvement du frein de parking : tirer légèrement vers soi tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage « B » et effectuer une rotation de la poignée vers la gauche ou la droite, raccompagner le levier du frein de parking jusqu'à sa position basse. Cette procédure doit également être utilisée lors d'un démarrage en côte voir p.32.

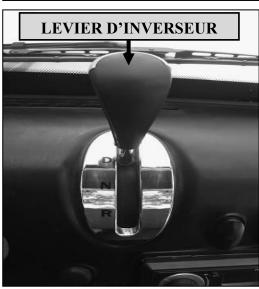
Veiller au complet enlèvement du frein à main avant de débuter tout parcours : risque d'échauffement et de perte d'efficacité du freinage, d'incendie et / ou de dégâts matériels et / ou corporels importants.

Les pédales de frein et d'accélérateur ne doivent être utilisées qu'avec le pied droit du conducteur.

Ne jamais freiner et accélérer simultanément : risque d'échauffement et de perte d'efficacité du freinage, d'incendie et / ou de dégâts matériels et / ou corporels importants.

Contacteur principal, levier d'inverseur





Position de la	Description fonction
clé de contact	
	Verrouillage de la colonne de direction: Dans cette position, la
	colonne est verrouillée, la clé de contact peut être retirée.
	Déverrouillage: amener la clé sur la position
	en effectuant si besoin une légère rotation alternative du volant.
200	Toutes les fonctions électriques sont actives excepté
	l'avancement du véhicule, la clé ne peut être retiree.
	Toutes les fonctions électriques sont actives inclu l'avancement
	du véhicule, la clé ne peut être retiree.
	Ne jamais retirer la clé du contacteur en roulant.

Position du levier	Description fonction
D	Marche avant
N	Neutre
R	Marche arrière (Buzzer + feu de recul, voir aussi rep.N°5 p.13)

Avertissement important:

Le levier d'inverseur ne doit être manœuvré que véhicule strictement arrêté et accélérateur totalement relâché.

Commodo gauche et droit (clignotants, phares, essuie-glace, lave glace)



Activation des clignotants droits

OFF: Allumage auto. feux de croisement

⇒ : Allumage des feux de position

: Allumage des feux de croisement

: Allumage des feux de route

Activation des clignotants gauches



OFF: Arrêt des essuie-glaces

Wash: mise en marche du lave-glace

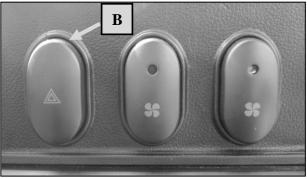
Mise en marche des essuie-glaces

- LO: vitesse lente

- HI: vitesse rapide

Avertisseur sonore, feux de détresse





La mise en marche de l'avertisseur sonore s'effectue par pression sur la palette centrale du volant « A ».

■L'usage de l'avertisseur sonore est limité aux situations d'urgence.

La mise en marche des feux de détresse s'effectue par une pression sur le commutateur « B ».

Attention : les feux de détresse ne fonctionnent que contact mis (voir aussi page 20).

Si l'immobilisation du véhicule est due à des batteries totalement déchargées, il conviendra, les feux de détresse ne pouvant plus assurer cette fonction, de prendre toute disposition nécessaire pour signaler le véhicule dans le cas d'un arrêt inopportun sur chaussée ou tout autre situation anormale et/ou dangereuse.

Ouverture / fermeture des portes

Avertissements importants

Avant de commencer tout parcours, il est impératif de s'assurer de la parfaite fermeture et verrouillage des portes.

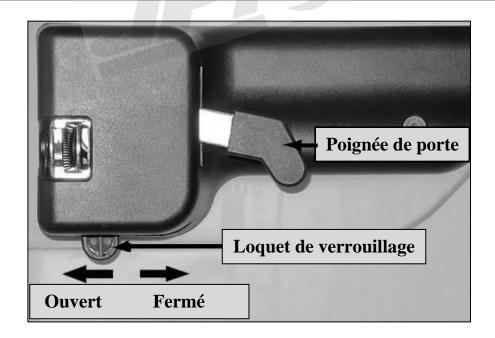
Ne jamais tenter d'ouvrir la porte lorsque le véhicule est en mouvement, risque d'accident et / ou de blessures.

Ouverture de la porte : manœuvrer vers le haut la poignée de porte.

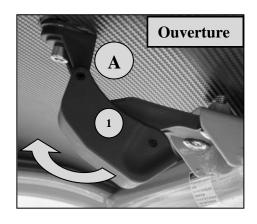
Verrouillage de la porte par l'intérieur : amener le loquet vers l'arrière (ne pas utiliser cette fonction lors de la sortie du véhicule).

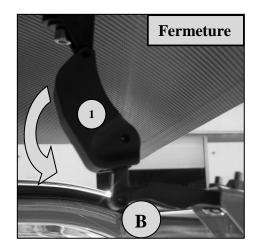
Déverrouillage de la porte par l'intérieur : amener le loquet vers l'avant.

Attention : lors de la sortie du véhicule, en cas de verrouillage de la porte par l'intérieur, sa réouverture par l'extérieur avec la clé du véhicule n'est pas possible.



Ouverture / fermeture du toit et baie arrière





Procédures et avertissements valables pour le toit et la baie arrière.

Procédure d'ouverture : Dégager le levier 1 et lui faire effectuer une rotation complète en butée jusqu'à la position « A ».

Procédure de fermeture : Dégager le levier 1 et lui faire effectuer une rotation complète jusqu'à son complet verrouillage position en « B ».

Lors du stationnement du véhicule sous la pluie ou après un lavage, il est conseillé de rouler quelques instants avant de procéder à l'ouverture du toit pour permettre l'évacuation de l'eau accumulée dans les profils et éviter ainsi la pénétration d'eau à l'intérieur de l'habitacle.

Avertissements importants :

- Le toit ouvrant et la baie arrière ne comportent que deux positions : « Fermé » ou « Ouvert ». L'utilisation du véhicule dans une position intermédiaire est strictement interdite (risque d'ouverture inopinée du toit ouvrant et/ou de la baie arrière).
- Lors des manœuvres de fermeture du toit et/ou de la baie arrière veiller à l'absence de tout obstacle, humain, animal ou matériel, entre les vitres et leur encadrement respectif, risques de blessures corporelles et /ou de détériorations matérielles.

Coupe-circuit d'urgence

△ Avertissements importants :

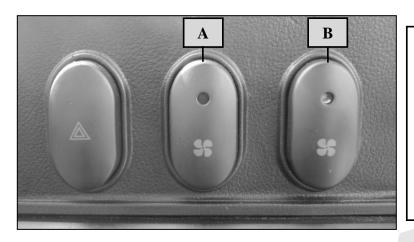
- Le coupe-circuit (voir localisation p.14) permet la mise hors tension de l'ensemble de l'équipement électrique du véhicule (propulsion et accessoires), il ne doit pas être utilisé véhicule en mouvement.
- Il doit être utilisé dans toutes les situations d'urgence telles qu'accident, début d'incendie ou toutes circonstances nécessitant de neutraliser l'alimentation électrique du véhicule ou peut être également utilisé lors des phases de stationnement.
- Il peut être utilisé lors des phases de stationnement, il ne remplit cependant pas la fonction de frein de parking (voir p.19) ou de dispositif antivol (voir verrouillage de la colonne de direction p.20).

Mise en service du coupe-circuit (alimentation électrique interrompue): pousser à fond le bouton. Mise hors service du coupe-circuit (alimentation électrique en fonction) : tirer vers soi le bouton.

Attention : la charge des batteries n'est possible que coupe circuit en position « tirée ». Dans le cas contraire, une tentative de charge avec le coupe circuit en position « poussée » conduit à l'allumage intermittent du voyant de charge rouge (voir aussi p.18 et p.28).

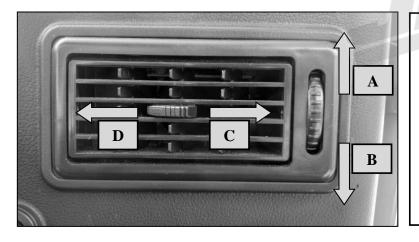


Chauffage-ventilation



Mise en route du chauffage : appuyer tout d'abord sur l'interrupteur de ventilation « A » et ensuite sur l'interrupteur de chauffage « B ».

■L'usage prolongé au-delà du temps nécessaire, de la ventilation et / ou du chauffage entraîne une consommation électrique importante susceptible de réduire fortement l'autonomie du véhicule.



En cas de besoin, pour améliorer l'efficacité du désembuage, il est possible, ventilation et chauffage en action :

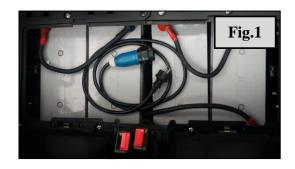
- de fermer les aérateurs gauche et droit en manœuvrant la molette latérale vers « B » Procéder à leur réouverture dès la fin de l'opération de désembuage en manœuvrant la molette latérale vers « A ».
- de procéder au léger entrebâillement des vitres latérales Le flux d'air est orientable, en manœuvrant la molette centrale vers « C » ou « D ».

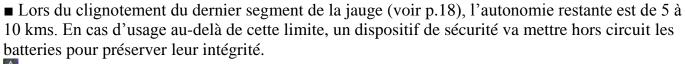
Système audio



Rep.	Fonction			
1	Permet la mise en marche de l'autoradio par une pression brève, son arrêt par une pression prolongée.			
	En position radio, une pression brève permet l'accès au réglage de l'horloge, une deuxième pression brève permet l'accès au réglage de			
	l'heure puis une troisième pression brève, l'accès au réglage des minutes (la molette N°6 permettant l'ajustement des heures et des minutes)			
	La sortie du menu de l'horloge est automatique après 5 secondes sans action.			
2	Permet par appui bref la selection AM / FM (FM1-FM2-FM3), le lancement de la recherche automatique par un appui long.			
3	En position radio, permet la selection de la fréquence suivante, en source USB ou SD, l'accès au morceau de musique suivant.			
4	En position radio, permet la selection de la fréquence précédente, en source USB ou SD, l'accès au morceau de musique precedent.			
5	Prise auxiliaire 3.5 mm: permet la connection d'un lecteur externe.			
6	Permet le contrôle du volume et dans le menu de l'horloge, l'ajustement des heures et des minutes.			
7 à 12	Touches de fréquences programmées (6 en mode AM, 18 en mode FM): appui pendant 2 secondes pour mémoriser la fréquence en cours			
	d'écoute.			
13	Prise USB, permet la connection d'un support media amovible externe.			
14	Prise SD Card, permet la connection d'un support media externe.			
15	Permet la sélection des différentes sources: Radio (AM-FM1-FM2-FM3) ou externes (AUX-USB-SD).			

Procédure de charge des batteries





Ne jamais tenter, après la mise en sécurité des batteries, celles-ci retrouvent une tension résiduelle après une période de repos, de continuer à utiliser le véhicule. Procéder sans attendre à leur recharge.

La garantie ne couvre pas les dommages aux batteries causés par le non-respect de cette consigne.





Fig.3 Molette de verrouillage

Procédure de recharge

S'assurer que le frein à main est serré (voir p.19), le contact du véhicule coupé (voir p.20) S'assurer que le coupe circuit est en position « tirée » (voir p.25).

Se munir du câble de charge (Fig.1) situé sous le siège conducteur (après enlèvement du couvercle de protection).

Ouvrir la trappe de recharge à l'aide de la clé du véhicule (Fig.2).

Dévisser l'obturateur de la prise de recharge (Fig.2).

Connecter le câble au véhicule (veiller au complet verrouillage de la molette Fig.3), connecter ensuite celui-ci sur une prise de courant (220Volts 16A).

S'assurer que le témoin de charge de couleur rouge est allumé de manière fixe (voir p.18). La charge est terminée lorsque le témoin vert de fin de charge s'allume (voir p.18).

Temps de charge : de 4h à 8h en fonction du niveau de décharge initial.

Procéder au débranchement du câble et refermer l'obturateur de prise ainsi que le volet de la trappe de recharge. Procéder au rangement du câble de charge et à la remise à zéro du totalisateur partiel (voir p.18).

- Ne jamais utiliser le câble de recharge si ce dernier ou ses prises sont endommagés, ne jamais tenter de le réparer, procéder à son remplacement.
- Capacité minimale de la prise de courant : 16 ampères (tension 220 volts).

Inspection quotidienne

Dans le but de préserver votre sécurité, celle de votre passager éventuel et des autres usagers de la route, tout parcours ne doit être réalisé qu'avec un véhicule en parfait état de marche.

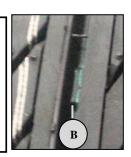
En cas de doute sur la façon de procéder aux différents contrôles de sécurité, à l'interprétation de leur résultat ou à la correction de situations paraissant anormales, se rapprocher de votre concessionnaire.

Listes des contrôles quotidiens :

- Etat des pneumatiques : voir localisation du témoin d'usure ci-dessous.
- Pression des pneumatiques, le relevé de pression s'effectue pneumatiques froids (moins de 2 kms de roulage) : Pression recommandée 2.5 bar (36 PSI).
- Niveau de charge de la batterie par rapport au parcours envisagé (voir totalisateur partiel p.17).
- △ Fonctionnement de la signalisation lumineuse et sonore.
- Fonctionnement des enrouleurs de ceintures de sécurité.
- Fonctionnement des équipements de ventilation, chauffage-désembuage.
- A Retour au neutre de la pédale d'accélérateur.
- Ourse et consistance normale de la pédale de frein, du levier de frein à main.
- A Retour au neutre du levier de frein à main.
- Absence de jeu perceptible dans l'ensemble de la direction.



En fonction de la marque des pneumatiques, le symbole (A) de l'emplacement des témoins d'usure (B) sur la bande de roulement est signifié de différentes manières : triangle, « T.W.I » ou logo du fabricant. En aucun cas, le témoin B ne doit affleurer la bande de roulement. Différence maximale d'usure entre deux pneumatiques d'un même essieu : 5 mm.



Conseils pour une conduite Eco +

En prenant connaissance et en appliquant ces consignes, vous réaliserez encore plus d'écoconomie sur votre budget transport tout en participant activement à votre devoir de citoyen eco-responsible.

- L'utilisation de tout consommateur électrique impacte l'autonomie de votre véhicule.
- Réduire l'usage des gros consommateurs de courant tels que chauffage, phares, ventilation, essuie glace, accessoires, aux périodes imposées par la visibilité, la sécurité ou la règlementation.
- Adopter une conduite eco-responsable en procédant à des démarrages progressifs et à l'anticipation des arrêts.
- Maintenir votre véhicule en parfait état de fonctionnement et ce, conformément aux préconisations de ce manuel (contrôles quotidiens, maintenance).
- Une pression pneumatique insuffisante peut, au surcroît de provoquer leur usure prématurée et d'influer sur la tenue de route, réduire l'autonomie de votre véhicule de presque 10%, porter une attention toute particulière à une vérification fréquente de celle-ci. Pression recommandée 2.5 bar (36 PSI).
- Dans le cas ou votre lieu de stationnement / recharge est équipé d'une tarification « heures creuses / heures pleines » priviliégez la recharge de votre Delec Chok A2 dans le créneau « heures creuses ».
- La température ambiante influence également de manière notable l'autonomie du véhicule. En stationnant, si possible, votre véhicule dans un lieu tempéré, vous bénéficierez d'une autonomie accrue.

Démarrage et conduite

Avertissements importants:

- Avant toute utilisation, il est impératif d'avoir pris connaissance du mode opératoire du véhicule contenu dans le présent manuel et de s'être familiarisé avec les différents organes de commande.
- Les conseils de conduite présents dans ce manuel ont été érigés de façon à aider la prise en main de votre véhicule. Ils ne sauraient remplacer en aucun cas la formation d'un professionnel, l'expérience ou le bon sens.

Contrôles préalables:

- S'assurer que le cordon de charge est débranché du véhicule et de la prise de courant, ainsi que de la parfaite fermeture de l'obturateur et de la trappe de recharge (voir p.28).
- S'assurer de la réalisation des contrôles quotidiens tels que décrits p.29.
- S'assurer du parfait réglage des rétroviseurs gauche et droit.
- S'assurer que vous et votre passager éventuel ayez procédé au bouclage de la ceinture de sécurité.
- S'assurer de la parfaite fermeture et verrouillage des portes avant, porter une attention toute particulière à ce point si votre passager est un enfant.
- Ne surcharger pas votre véhicule: charge maximale admissible 160 kg, incluant conducteur, passager, charge embarquée.

Démarrage et conduite:

- S'assurer que le coupe circuit est en position "tirée" (voir p.25).
- S'assurer que le levier d'inversion est sur la position "N" (voir p.20).
- Mettre le contact, au besoin déverrouiller la colonne de direction, si celui-ci était actif (voir p.20).
- Passer le levier d'inverseur sur "D" ou "R" en fonction de la direction souhaitée (voir p.20).
- Oter le frein à main tout en maintenant le frein de service appuyé (voir p.19).
- Libérer le frein de service et accélérer progressivement.
 - Lors des descentes importantes, veiller à conserver une vitesse compatible avec la parfaite maîtrise du véhicule.
 - Profondeur d'eau maxi admissible à vitesse réduite (5km/h): 15 cm, procéder au séchage des freins par des phases de freinage légères et progressives jusqu'à retrouver les performances de freinage initiales. La garantie ne saurait couvrir les dégâts causés, notamment aux composants électriques, en cas de non-respect de cette consigne.

Démarrage et conduite

Situations particulières

Démarrage en côte

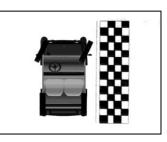


△ Risque d'accident en cas de non-respect

Ne jamais utiliser la technique du "talon-pointe" (action sur la pédale de frein et celle d'accélérateur avec le seul pied droit) pour effectuer un démarrage en côte (risque de recul inopiné du véhicule et d'accident).

Toujours utiliser le frein à main: relâcher progressivement le frein à main (maintenir enfoncé le loquet de déverrouillage voir p.19) et simultanément accélérer progressivement.

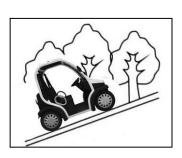
Stationnement en montée / descente



△ Risque d'accident en cas de non-respect

Toujours stationner le véhicule muni de son frein à main comme illustré ci-contre, en bloquant la roue braquée contre le trottoir adjacent au véhicule (arrière de la roue avant lors de stationnement en montée, avant de la roue avant lors de stationnement en descente).

Montées, descentes d'obstacle



△ Informations

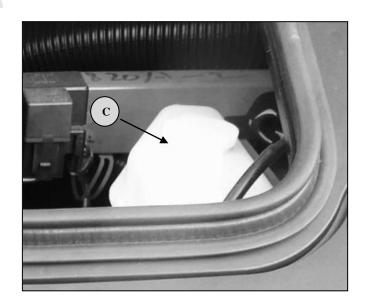
En cas de surcharge moteur (véhicule trop chargé, déclivité trop importante et / ou trop longue), possibilité de mise en œuvre automatique de la protection thermique du moteur. Stationner le véhicule en sécurité, attendre le refroidissement partiel jusqu'au réarmement automatique.

En cas de descente brusque d'un obstacle (trottoir, ralentisseur) possibilité de coupure brève de l'alimentation : relâcher totalement et brièvement la pédale d'accélérateur, puis accélérer de nouveau pour poursuivre le parcours.

Procédure de remplissage du lave glace

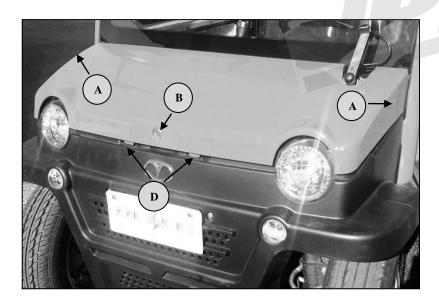
- Le remplissage du réservoir de lave-glace nécessite l'ouverture et dépose du capot avant. Cependant avant de procéder à l'ouverture du capot , il est impératif, sous peine de détérioration du capot et/ou de l'essuie glace, de positionner l'essuie glace à la verticale de la façon suivante : mettre le contact, actionner l'essuie glace, lorsque celui-ci arrive à la verticale, couper le contact.
- Déposer les deux vis repère « A » à l'aide de l'outillage de bord (voir p.38) puis ouvrir la serrure « B ».
- Déposer le capot avant.
- Effectuer le remplissage du réservoir de lave-glace repère « C ». Utiliser un mélange de type automobile possédant une protection antigel en rapport avec la saison et / ou le lieu d'utilisation.
- Procéder pour la fermeture du capot, dans le sens inverse de l'ouverture, en prenant soin de correctement positionner les ergots du capot dans les silents blocs « D ».

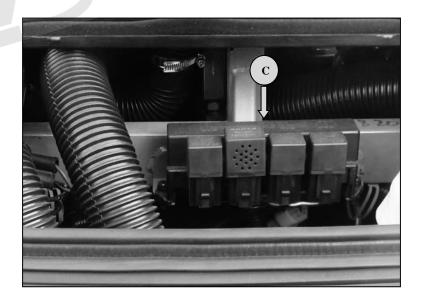




Contrôle / remplacement d'un fusible

- Le contrôle et/ou le remplacement d'un fusible nécessite l'ouverture du capot avant. Cependant avant de procéder à l'ouverture du capot , il est impératif, sous peine de détérioration du capot et/ou de l'essuie glace, de positionner l'essuie glace à la verticale de la façon suivante : mettre le contact, actionner l'essuie glace, lorsque celui-ci arrive à la verticale, couper le contact.
- Déposer les deux vis repère « A » à l'aide de l'outillage de bord (voir p.38) puis ouvrir la serrure « B ».
- Déposer le capot avant.
- Effectuer le contrôle et le remplacement, le cas échéant, du fusible défectueux dans la boite à fusibles en repère « C » (voir p.35 la liste des affectations et catactéristiques des différents fusibles).
- Procéder pour la fermeture du capot, dans le sens inverse de l'ouverture, en prenant soin de correctement positionner les ergots du capot dans les silents blocs « D ».





Affectations des fusibles

- Ne jamais remplacer un fusible endommagé par un fusible de valeur supérieur ou tout autre conducteur : risque d'incendie. Déterminer, et remédier à la cause de la détérioration du fusible avant d'en effectuer son remplacement.
- Fusible de protection (150 A) situé à l'arrière du véhicule : remplacement uniquement par un distributeur agrée.



N° du fusible	Couleur	Circuit protégé	Valeur (A)
0	Vert	Ventilation-Radio-Allume cigare-Prise accessoires	30
1	Rouge	Commutateur marche AV /AR	10
2	Bleu	Feux de route	15
3	Rouge	Avertisseur sonore	10
4	Rouge	Essuie glace – lave glace	10
5	Rouge	Autoradio	10
6	Rouge	Feux stop	10
7	Orange	Clignotants – feux de détresse	5
8	Rouge	Feux de croisement – feux de position	10
9	Rouge	Chauffage	10
10	Vert / Rouge / Bleu	Fusibles de rechange	30 / 10 / 15

Lavage - stockage du véhicule

LAVAGE:

Le respect des conseils et consignes ci-dessous vous permettra de conserver à votre véhicule toute sa finition originale.



Sont à proscrire :

- L'utilisation d'un nettoyeur haute pression.
- Le lavage du véhicule lorsque celui-ci est en plein soleil.
- Les polish classiques de type automobile et contenant des substances abrasives (altération des pièces plastiques).
- L'application de produit anti goudron sur les pièces plastiques (capot, pare chocs, portières).
- Les lavages à l'eau chaude lors des opérations de dessalage (zones côtières, conditions hivernales).
- Le nettoyage des éléments en matière plastique (intérieurs ou extérieurs) à l'aide de produit à base d'hydrocarbures.

■ Sont à privilégier :

- L'utilisation d'un jet d'eau à pression domestique, d'une brosse douce et d'un shampoing spécifique automobile.
- Un rinçage fréquent à l'eau froide, en cas d'usage hivernal (salage des routes) ou d'utilisation en zone côtière (embruns).
- L'utilisation de nettoyant plastique automobile pour le nettoyage des éléments plastiques intérieurs et extérieurs.

STOCKAGE : non utilisation du véhicule pour une période supérieure à un mois

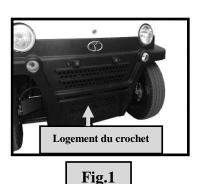
- Procéder à un lavage minutieux du véhicule ainsi qu'à son complet séchage.
- Pulvériser les joints de portes d'une fine pellicule de produit de protection pour caoutchouc.
- Procéder à une charge complète des batteries (voir p.28) et à une mise à pression des pneumatiques (voit p.29).
- Stocker le véhicule dans un endroit sec et ventilé, sans frein à main, roues calées, coupe circuit en service (voir p.25), vitres entrouvertes.
- Utilisation d'une bâche de protection : n'employer qu'une bâche spécifiquement prévue à cet effet et correctement ventilée.
- Procéder, lors de la remise en route, à une charge batterie complète et à la vérification de la pression pneumatique.

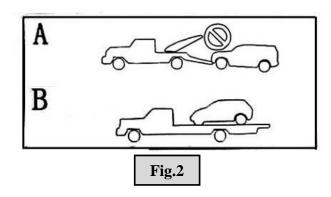
En cas d'arrêt prolongé supérieur à un mois, il est impératif de procéder, mensuellement, à une charge complète des batteries.La garantie ne couvre pas les dommages aux batteries causés par le non-respect de cette consigne.

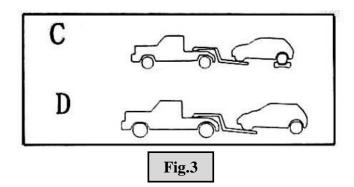
Remorquage du véhicule

En cas de panne, si votre véhicule doit être chargé sur une remorque, ne pas le treuiller à partir d'un élément de train roulant (triangle, amortisseur) ou de carrosserie mais faire usage du crochet de prévu à cet effet dans l'outillage de bord (voir p.38).

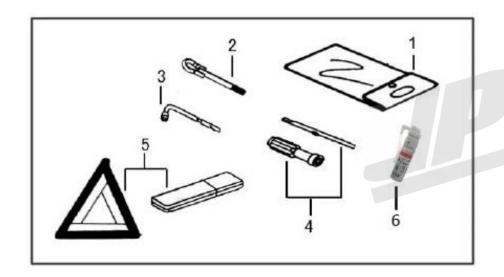
- Le crochet doit être vissé à fond dans l'orifice ci-dessous représenté (Fig.1).
- Le remorquage comme illustré en « A » (Fig.2) est strictement interdit (risque de dégâts matériels).
- Pour des distances importantes, le remorquage doit être effectué comme illustré en « B » (fig.2) c'est-à-dire avec les 4 roues du véhicule hors sol.
- Le remorquage comme illustré en « C » ou en « D » (Fig.3) est limité à de très courtes distances (inférieures à 2 kilomètres) et à la possibilité de signaler le véhicule remorqué. Concernant le remorquage comme illustré en « D » (levier d'inverseur sur « N », frein à main relâché), si une résistance se fait sentir, faire impérativement procéder au chargement du véhicule comme illustré en « B » (Fig.2).







Outillage de bord



Repère	Description					
1	Pochette outils					
2	Anneau de remorquage					
3	Clé pour écrous de roue					
4	Tournevis double empreinte					
5	Triangle de signalisation					
6	Dispositif de réparation pneumatique					

Important: le dispositif de réparation pneumatique, fourni avec le véhicule, est un dispositif de réparation provisoire. Le pneumatique réparé avec ce dispositif doit faire l'objet, dès que possible, d'une réparation définitive par un professionnel. Suivre scrupuleusement les instructions du fabricant figurant sur l'emballage. Lors de la réparation provisoire avec ce dispositif il est impératif d'ajuster sans délai la pression du pneu réparé: pression recommandée 2.5 bar (36 PSI). Ce dispositif doit être remplacé annuellement même s'il n'a pas été utilisé.

Table de maintenance du véhicule

Les opérations ci-dessous sont à réaliser au premier des deux termes atteints.

CONTRÔLES	Kilométrage (km)	1000	4000	8000	12000	16000	20000	24000	28000	32000	36000	40000	44000	48000	52000	56000	60000
	Temps	2 mois	6 mois	1 an	1,5 an	2 ans	2,5 ans	3 ans	3,5 ans	4 ans	4,5 ans	5 ans	5,5 ans	6 ans	6,5 ans	7 ans	7,5 ans
Huile pont arrière (80° contenance 0,6 l	W90)	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-
Etat / pression pneum	natiques AV	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Etat / pression pneumatiques AR		C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Dispositif réparation	pneumatique	-	-	R	-	R	-	R		R	-	R	-	R	-	R	-
Garnitures de frein A	V-AR	-	С	С	С	С	С	С	С	С	С	С	С	С	С	С	С
Roulements de roues	AV-AR	-	С	С	С	С	С	С	С	- C	С	С	С	С	С	С	С
Câbles de frein à mai	n	С	С	С	С	C/R	С	С	С	C/R	С	С	С	C/R	С	С	С
Garde au frein à main	1	С	С	С	С	C	С	С	С	С	С	С	С	С	С	С	С
Liquide de frein		Α	Α	Α	Α	R	Α	Α	Α	R	Α	Α	Α	R	Α	Α	Α
Liquide de lave glace	•	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α
Durites de frein		С	С	С	С	С	С	С	С	R	С	С	С	С	С	С	С
Colonne-crémaillère-	rotules	С	С	С	С	A/G	С	С	С	A/G	С	С	С	A/G	С	С	С
Boulonnerie trains ro	oulants	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Vérification du réglag	ge des feux AV	Α	-	Α	-	Α	-	Α	-	Α	-	Α	-	Α	-	Α	-
Fonctions électriques	s	Т	Т	Т	Т	Т	Т	Т	Т	Т	Т	T	Т	Т	Т	Т	Т
Essai routier		Е	Е	Е	Е	Е	Е	Е	Е	Е	Е	Е	Е	Е	Е	Е	Е

Légende : **R** = Remplacer **C** = Contrôler- remplacer si nécessaire **G** = Graisser **S** = Contrôler serrage **A** = Ajuster **E** = Effectuer **T** = Test

PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des 2 termes atteint)

1000 km ou 2 mois	4000 km ou 6 mois
opérations de vérification et maintenance conformément	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.
Date : Kilométrage :	Date : Kilométrage :
Signature concessionnaire :	Signature concessionnaire :
8000 km ou 1 AN	12000 km ou 1.5 AN
Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.
Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de
Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.

PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des 2 termes atteint)

16000 km ou 2 ANS	20000 km ou 2.5 ANS			
opérations de vérification et maintenance conformément	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.			
Date : Kilométrage :	Date : Kilométrage :			
Signature concessionnaire :	Signature concessionnaire :			
24000 km ou 3 ANS	28000 ou 3.5 ANS			
Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.			
Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de			
Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.			

PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des 2 termes atteint)

32000 km ou 4 ANS	36000 km ou 4.5 ANS
opérations de vérification et maintenance conformément	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.
Date : Kilométrage : Signature concessionnaire :	Date : Kilométrage : Signature concessionnaire :
40000 km ou 5 ANS	44000 km ou 5.5 ANS
opérations de vérification et maintenance conformément	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.
Date : Kilométrage :	Date : Kilométrage :
Signature concessionnaire :	Signature concessionnaire :

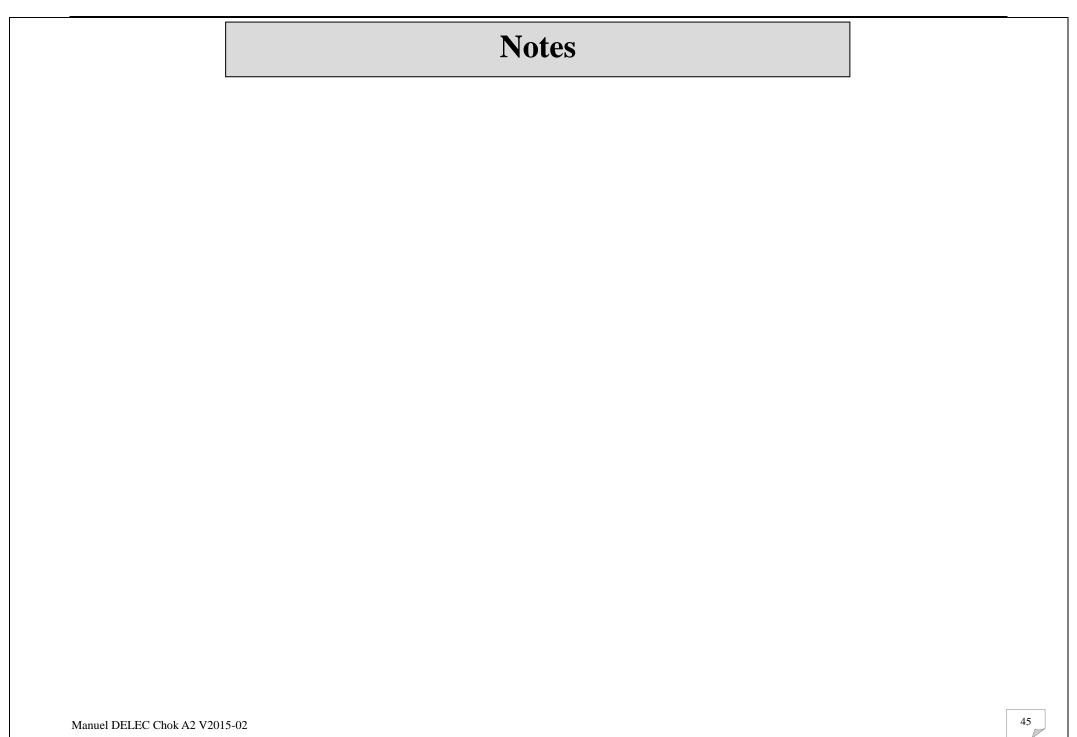
PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des 2 termes atteint)

48000 km ou 6 ANS	52000 km ou 6.5 ANS
opérations de vérification et maintenance conformément	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.
Date :	Date :
Signature concessionnaire :	Signature concessionnaire :
56000 km ou 7 ANS	60000 km ou 7.5 ANS
opérations de vérification et maintenance conformément	Cachet du concessionnaire attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément
aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.	aux préconisations constructeur (voir p.39) et aux règles de l'art.
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
l'art.	

Caractéristiques techniques du véhicule

Dimensions (mm) (LXlXh)	1870×1166×1565	Type moteur	Aimants permanents Brushless
Empattement (mm)	1350	Tension nominale (V)	60
Largeur de voie AV/AR (mm)	940	Puissance moteur (kW)	2.8
Garde au sol (mm)	140	Régime de rotation (tr/min)	2500
Poids à vide (kg)	344	Type chargeur / puissance (kW)	Embarqué / 2.0
Poids en ordre de marche (kg)	549	Type de batteries	Plomb gel sans entretien
Charge maximale (kg)	160	Caractéristiques des batteries	12V120Ah
Vitesse maximale km/h)	42	Nombre de batteries	5
Aptitude en côte %	15	Feux de croisement / de route	2X 12V35W/35W Hs1
Système de freinage AV/AR	Disques commande hydraulique	Feux de position AV	2X 12V5W W2.1X9.6d
Jantes	Aluminum	Indicateurs de direction AV	2X 12V10W Ba15s
Spécifications pneumatiques	145/70 R12	Feux de position AR + stop	Leds / non remplaçables
Pression pneumatiques (à froid)	2,5 bar (36 PSI)	Indicateurs de direction AR	2X 12V21W Ba15s
Mécanisme de direction	Crémaillère	Feu de recul	1X 12V21W Ba15s
Autonomie (km)	De 60 à 100 en fonction des conditions d'utilisation	Eclairage de plaque de police	3X 12V5W W2.1X9.6d

N.B : Caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d'erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d'amélioration du produit.











Delec est une marque déposée, propriété de la société JPF Distribution Sàrl et distribuée exclusivement par son réseau partenaire. JPF Distribution, Route de Luxembourg L-5670 LUXEMBOURG